Nations Unies S/2015/1018

Conseil de sécurité

Distr. générale
23 décembre 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 décembre 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir la lettre ci-jointe (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Matthew **Rykroft**

15-22838 (F) 241215 241215

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 23 décembre 2015 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Le 22 décembre 2015

Nous avions précédemment informé la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) des résultats de la réunion tenue à Malte, le 15 décembre 2015, et précisé que nous œuvrions dans le cadre du dialogue interlibyen parrainé par l'ONU et nous efforcions d'élargir le consensus sur l'accord libyen, pour en garantir l'application, et de jeter les bases de la paix et de la sécurité, avec l'appui de toutes les parties. Nous avions notamment porté notre attention sur un gouvernement de consensus national, issu de la volonté populaire, qui puisse recueillir un appui total. Nous avions indiqué à la MANUL qu'il fallait un arrangement pour donner une chance à l'important accord conclu à Malte. La Mission a néanmoins organisé une cérémonie de signature à Skhirat.

La Libye a besoin d'un consensus national global. Vous n'êtes pas sans savoir que feindre d'ignorer les opinions de la Chambre des députés et du Congrès général national portera fondamentalement atteinte à la notion de consensus et aux résultats obtenus. Les manifestations violentes qui ont éclaté à Tripoli et dans de nombreuses autres villes libyennes dénotent l'absence d'entente s'agissant du conseil présidentiel, qui ne découle pas d'un consensus libyen, mais de l'interprétation personnelle faite par l'ancien Envoyé des Nations Unies, Bernardino León.

Un gouvernement reposant sur un véritable consensus national élargi sera en mesure de s'atteler à la crise à laquelle la Libye fait face. Un gouvernement ne bénéficiant pas d'un consensus national – comme celui annoncé par la MANUL – compliquera singulièrement la situation.

Le Président de la Chambre des députés
(*Signé*) Aguila Saleh **Gouider**

Le Président du Congrès général national
(*Signé*) Nouri Ali **Abu-Sahmain**